

<https://www.snetap-fsu.fr/Conference-de-presse-de-rentree-du-SNETAP-FSU-8322.html>



# Conférence de presse de rentrée du SNETAP-FSU

- Les publications - La chaîne vidéo du SNETAP-FSU -

Date de mise en ligne : mercredi 6 septembre 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**La Conférence de presse de rentrée du SNETAP-[FSU](#)** se déroulait le 6 septembre de 11h à 12h30

A voir ici

'>à télécharger : le dossier de presse

Le SNETAP-[FSU](#), membre de l'alliance intersyndicale Élan commun (SNETAP/SNUITAM-FSU, [CGT](#) Agri, [SUD](#) Rural Territoires) vous propose donc de découvrir ses analyses et revendications sur les points suivants :

- l'enseignement agricole public acteur des enjeux agricoles, alimentaires, climatiques et environnementaux : loi d'avenir et renouvellement des générations en agriculture, transition agroécologique, métiers verts...
- pour une attractivité des métiers de l'enseignement agricole et maritime public : rémunérations, concours, formations...
- l'enseignement agricole au coeur des annonces de rentrée : pacte, annonces sur le bac...

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/img\\_4069-401da.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/img_4069-401da.jpg)

**Réponse du SNETAP-FSU : D'après les informations officielles que nous avons pu avoir, tout en sachant qu'Elisabeth Borne devrait rendre public son plan vers la mi-septembre, le ministère de l'agriculture va bien contribuer comme l'ensemble des autres ministères.**

**Mais il a aussi fait valoir différentes contributions de ses services à la dite transition écologique (dont l'Enseignement Agricole - à travers les formations que dispensent ses établissements, ou encore les actions conduites sur les exploitations agricoles annexées), afin de voir certaines lignes de son budget reconnues comme « vertes ».**

**Bref, au final ce devrait être une somme nulle et en tout état de cause ne pas avoir d'incidences négatives sur le budget propre à l'Enseignement Agricole.**

- - **Question de ToutEducatif** : Concernant le Pacte enseignant, y-a-t-il des missions propres à l'Enseignement Agricole et comment les personnels des vos lycées reçoivent cette mesure ?

**Réponse du SNETAP-FSU : Pour l'essentiel le dispositif pensé à l'Éducation Nationale a été transposé dans l'Enseignement Agricole, même si à la marge on retrouve par exemple une mission centrée davantage sur la transition agro-écologique.**

**Par suite, nos communautés de travail réagissent à peu près comme à l'[EN](#), avec toute une partie de la communauté éducative (administratifs, techniciens, [AESH](#)...) écartée de fait, voire avec certaines de leurs missions propres qui se retrouvent pour tout ou partie renvoyées à telle ou telle brique proposée aux enseignants et [CPE](#) (ex. suivi administratif des dossiers handicap ou des conventions de stage, appui aux élèves à besoins particuliers...).**

Au-delà, la profession n'est pas dupe et a bien compris, grâce au décryptage que les [OS](#) ont conduit, qu'il s'agit ici d'une mesure cynique et méprisante et en aucun cas d'une revalorisation salariale pour toutes et tous. De même, la mission de remplacement (prioritaire, mais non obligatoire comme à [l'EN](#) pour élarger sur d'autres champs) n'apparaît ni sérieuse, ni réaliste au-delà de la communication gouvernementale.

Ainsi, et sous réserve des bilans qui suivront début octobre, le Pacte ne prend pas non plus dans les lycées agricoles, il est même très majoritairement rejeté. Et le SNETAP-FSU va continuer de s'attacher à convaincre les collègues tentés de signer parce qu'en manque (réelle) de reconnaissance ou parce que précarisés financièrement dans leur quotidien, que notre intérêt collectif est d'obtenir que les sommes allouées à ce Pacte soient reversées au pot commun au bénéfice de toutes et tous et sans contrepartie de travail supplémentaire ! En fin d'année scolaire, plusieurs équipes pédagogiques nous ont fait remonter des pétitions de refus du Pacte signées par 90 à 100% des enseignant.es et CPE...

Le combat continue, sachant qu'on peut gagner d'autres dispositifs ayant été abandonnés de fait par le passé (comme l'auto-remplacement déjà sous De Robien ou les vacances apprenantes sous Blanquer), faute de volontaires en nombre suffisant !

- **-Question de l'AEF** : Concernant l'absence d'ouverture de concours en [EPS](#), quelles conséquences est-ce que cela a concrètement ?

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH216/img\\_4072-6423c.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH216/img_4072-6423c.jpg)

**Réponse du SNETAP-FSU : C'est d'abord du mépris qui est renvoyé aux professeur.es d'EPS des lycées agricoles et ils le perçoivent, en n'étant pas dupes des grands discours sur le sport, dont on se souvient surtout quand la France accueille la coupe du monde de rugby ou les JO !**

**Au-delà, cela fragilise d'année en année nos établissements à travers des chaires d'EPS de plus en plus précaires. En, effet, en plus de l'absence d'ouverture de concours, la non comptabilisation en gestion des heures d'options et de sections sportives (pourtant vantées et souvent mises en avant, notamment au niveau de la contribution des lycées agricoles à la pratique du rugby et ce jusqu'au plus haut niveau) dans les dotations postes des établissements conduit à ce qu'à mesure que les professeur.es d'EPS font valoir leur droit à la retraite, ils partent avec leur poste, ceux-ci devenant des postes d'ajustement pour des agent.es contractuel.les employé.es à temps incomplet.**

**Il faut que ça change et le SNETAP-FSU et le [SNEP](#)-FSU ont en ce sens à la fois saisi le ministre de l'agriculture et le conseiller à l'éducation de la Première Ministre.**

## question

Au-delà, cela fragilise d'année en année nos établissements à travers des chaires d'EPS de plus en plus précaires. En, effet, en plus de l'absence d'ouverture de concours, la non comptabilisation en gestion des heures d'options et de sections sportives (pourtant vantées et souvent mises en avant, notamment au niveau de la contribution des lycées agricoles à la pratique du rug

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/img\\_4068-5597c.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/img_4068-5597c.jpg)